



**Association du comité de  
défense de l'hôpital public et  
de la maternité de Sarlat**



Tract n°11, le 15 juillet 2021

## Informations locales

Tout d'abord, nous avons confirmation que les familles accompagnant des malades aux urgences pourront se mettre à l'abri dans le barnum situé à gauche de l'accueil.

D'autre part, après renseignement, au 3<sup>e</sup> étage du centre hospitalier, un lieu va accueillir des enfants victimes de mauvais traitements. Ils y seront interrogés dans des conditions dignes par des professionnels qui, ensuite, définiront les suites à donner en partenariat avec d'autres institutions.

Cette innovation est due à la collaboration de la Gendarmerie, de l'Hôpital et du Conseil départemental.

## Pour nous, le FORFAIT PATIENT URGENCES, c'est non !

La loi de finances de la Sécurité sociale 2021 prévoit que toutes les personnes qui devront se rendre en consultation au service des Urgences devront payer une somme **forfaitaire de 18 euros** si elles ne sont pas ensuite hospitalisées dans l'établissement. Il s'agit du « forfait patient urgences » (FPU).

L'application de cette mesure, attendue dans les prochains mois, est scandaleuse. Elle porte atteinte à un droit fondamental : celui d'être soigné. Par cette contrainte financière, le gouvernement entend limiter l'engorgement des Urgences et orienter la population vers la médecine de ville.

**Le reste à charge pour une consultation aux Urgences, appelé ticket modérateur, est de 10 € environ. Il passera à 18 € avec ce nouveau forfait.**

Cette mesure vient encore aggraver la situation des personnes non couvertes par une mutuelle santé. Quant à celles qui bénéficient d'une mutuelle, il est fort à craindre qu'elle n'augmente.

De nombreux usagers, aujourd'hui exonérés du ticket modérateur, se verront désormais appliquer un montant minoré de ce « forfait patient urgences ». Les bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire, les malades atteints d'une affection longue durée, les femmes enceintes, les personnes titulaires d'une pension d'invalidité paieront **désormais 8€**.

On ne peut plus laisser s'installer les déserts médicaux dans nos communes, et accepter que l'hôpital public ne dispense plus les soins urgents à celles et ceux qui en sont privés. Comment faire lorsque nous n'avons plus de médecins, durant les week-ends ? Ou bien quand il faut patienter plusieurs semaines avant d'obtenir un rendez-vous ? Si vous souffrez d'une entorse ou d'une profonde coupure, ce n'est pas un médecin généraliste qui vous posera un bandage ou qui vous fera une suture !

**Le manque de médecins sur nos territoires nous contraint à nous rendre aux Urgences, quelquefois au prix de longs trajets. Malgré les promesses du gouvernement, ce sont encore 800 millions d'économies qui seront faites cette année sur le dos des hôpitaux publics. Les fermetures de lits et de services se poursuivent partout en France...**

***Pour tout contact : [sauvons\\_hopital\\_sarlat@wanadoo.fr](mailto:sauvons_hopital_sarlat@wanadoo.fr)  
ou Association de défense de l'Hôpital de Sarlat c/o M. Lacrampette  
chemin de la Gendonne, 24200 Sarlat  
Tél. : 0781057814 ou 0668748739***

Ne pas jeter sur la voie publique, imprimé par nos soins